collège Albert Calmette
Port-Jérôme-sur-Seine
académie Rouen

Consignes de Sécurité

Incendie


Déclencher l'alarme.


Alerter le chef d'établissement.
Appeler le 18 ou le 112.


Attaquer, si possible, le feu, sans prendre de risque.

Personnes à mobilité réduite



Si vous pouvez évacuer par vous-même :
➢ Ne pas rester dans l'EAS (Espace d'Attente Sécurisé).
➢ Evacuer le bâtiment.

Si vous ne pouvez pas évacuer par vous-même :
➢ Si une personne peut vous aider à évacuer, alors evacuer le bâtiment.
➢ Dans le cas contraire, rester dans l'EAS accompagné d'un adulte et demander à une autre personne de signaler votre présence dans l'EAS.



Evacuation


A l'audition du signal sonore et/ou visuel :


➢ Fermer les portes et les fenêtres.


➢ Evacuer dans le calme en suivant le plan d'évacuation, l'enseignant fermant la marche pour s'assurer que personne ne reste.


➢ Ne pas revenir en arrière sans y avoir été invité.


➢ Ne pas utiliser l'ascenseur.


➢ Rejoindre le point de rassemblement.


En cas de fumée envahissant les chemins d'évacuation :
➢ Se baisser pour respirer.
➢ Ne pas traverser un nuage de fumée.
➢ Trouver une autre voie d'évacuation.


S'il n'en existe pas,
➢ Se confiner.
➢ Mettre un linge humide en bas de porte et se signaler à la fenêtre.



Terrain multisports

